

BULLETIN COMMUNAL

Commune de FRANGY EN BRESSE

Décembre 2014

Mairie ouverte au public: mardi, mercredi, jeudi, samedi de 9 h à 12 h

Tel : 03-85-74-71-10 / mairie-frangy@wanadoo.fr

Permanence du maire :

mardi, jeudi, samedi de 10 h à 11 h 30

TRAVAUX ET PROJETS

➤ **La maison Pargaud.**

du village par la création d'un



Elle a été acquise en 2012 dans le but de revitaliser le bourg bar-restaurant. Après les appels d'offre réglementaires, le cabinet d'architecture a été choisi en août 2014. Il s'agit d' « ATELIER 71 », basé à Dommartin les Cuiseaux. L'idée de placer dans ce bâtiment une Agence Postale Communale est également à l'étude.(voir article « La Poste »). Ce projet, qui a le soutien de la sous-préfecture, comprend également la réalisation de 2 logements à l'étage. Des aides sont demandées à l'Etat (DETR), au Conseil général (PIIC), au Conseil régional (Village Avenir) et à la réserve parlementaire. Le début des travaux est prévu début 2015

➤ **Le terrain du château.**



Acquis par la commune en 2002, le terrain situé route de Charnay, avant le chemin du château, était destiné à la construction. Un premier projet de lotissement a été refusé par la Direction des Territoires en 2009. Un nouveau projet, cette fois a été présenté en avril 2014.

Cette nouvelle demande de Certificat d'urbanisme a reçu un avis défavorable de la CDCEA (Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles). L'avis de la CDCEA n'étant que consultatif, une réponse officielle a été demandée aux services préfectoraux en septembre. Une nouvelle réponse de la Sous-Préfecture nous propose de bâtir un nouveau projet en relation avec les services de la Direction des Territoires et leurs services. Une nouvelle réflexion est engagée et devrait aboutir prochainement, comme le souhaite Mr le Sous-Préfet, venu en visite récemment.

➤ Le pont du moulin de Clémencey



Après de nombreuses années durant lesquelles il n'était plus possible de passer, le pont du moulin de Clémencey est à nouveau ouvert. Le conseil municipal précédent avait décidé sa réhabilitation. Approuvée par le nouveau conseil, cette décision a été concrétisée rapidement. Pour des raisons de solidité et de responsabilité, ce pont a été reconstruit en béton. Ce sont les deux employés communaux Jean Paul Bossu et Guy Pernin qui ont accompli cette tâche sous la direction de Paul Buatois, adjoint au maire, qui a conçu cette réalisation, dont le coût total est d'environ 10 000 €. Le cabinet CVF de Lons le Saunier avait donné son aval à cette reconstruction, en limitant la charge à 3,5 t.

La Poste



L'emplacement actuel du bureau de poste, son accessibilité, sa vétusté, nous ont amenés à réfléchir sur son déplacement. La mobilisation de tout un bâtiment ne paraît pas très opportune pour la commune.

Une demande a donc été faite pour transférer le bureau de poste dans un autre lieu tout en gardant son statut actuel. La réponse de la Poste a été négative et aucune aide ne sera allouée à la commune pour les travaux nécessaires de mise aux normes du bâtiment en terme de sécurité et d'aménagement.

La Poste ne veut plus maintenir ses services dans les communes comme Frangy, où la fréquentation est en chute libre, et peut décider à tout instant de réduire les heures d'ouverture, la fréquentation moyenne étant de 12 clients par jour pour une durée de travail effectif estimée par La Poste à 30 mn.

Le Conseil Municipal a donc étudié la possibilité d'évoluer en Agence Postale Communale, comme nous le demande La Poste depuis plusieurs années, qui permet d'offrir les prestations courantes, tout en garantissant le maintien de ce service public sur notre commune. En contrepartie, la commune recevra des aides financières significatives pendant 9 années, reconductibles une fois.

La décision d'évoluer en Agence Postale Communale a été prise à l'unanimité par le conseil municipal, lors de sa séance du 24 octobre 2014.

➤ Etude de la mise en place d'une garderie périscolaire



La commission enfance et vie scolaire a réfléchi à la mise en place d'un accueil d'enfants scolarisés dans le RPI, matin et soir. Une enquête a été menée auprès des parents d'élèves qui paraissaient être intéressés. Mais le nombre d'inscrits définitifs s'est avéré insuffisant et ce service n'a pu être mis en place. Nous restons cependant à l'écoute des parents, ce projet pouvant être réétudié à tout moment.

INFORMATIONS DIVERSES



Le SIVOS

Le SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) regroupe les communes de Frangy, Bosjean, Sens, Le Tartre et Le Planois. Il est formé, pour 6 ans, de deux délégués par commune, issues de chaque conseil municipal. Le SIVOS emploie en ce moment 8 personnes (dont 2 Agents des écoles maternelles et 6 personnes chargés de la garderie ou de la surveillance dans les bus).

Chaque commune participe aux dépenses, au prorata du nombre d'élèves et du nombre d'habitants. Pour Frangy, la participation est de 56 000 € en 2014.

Le surcoût lié à la réforme des rythmes scolaires est très important et le SIVOS réfléchit à une autre organisation des transports et garderies toujours en essayant d'accompagner au mieux les parents et les enfants, dans le cadre de ses contraintes budgétaires.

	Commune de Frangy	Commune de Sens	Commune Bosjean	Commune le Tartre	Commune Planois	Autres communes	Total
Ecole de Frangy	20	12	8	2	0	0	42
Ecole de Sens	16	14	5	3	3	1	42
Ecole de Bosjean	17	9	9	1	0	1	37
Totaux	53	35	22	6	3	2	121

➤ Point propre



Les containers du point propre situé à La Vesvre sont destinés à recevoir le verre, les emballages plastique, les papiers et cartons. Ce lieu n'est pas un dépotoir. On ne doit en aucun cas y déposer des sacs poubelles ou autres affaires et détritux. Nous demandons donc à chacun de faire preuve de civisme pour garder ce lieu en état de propreté.

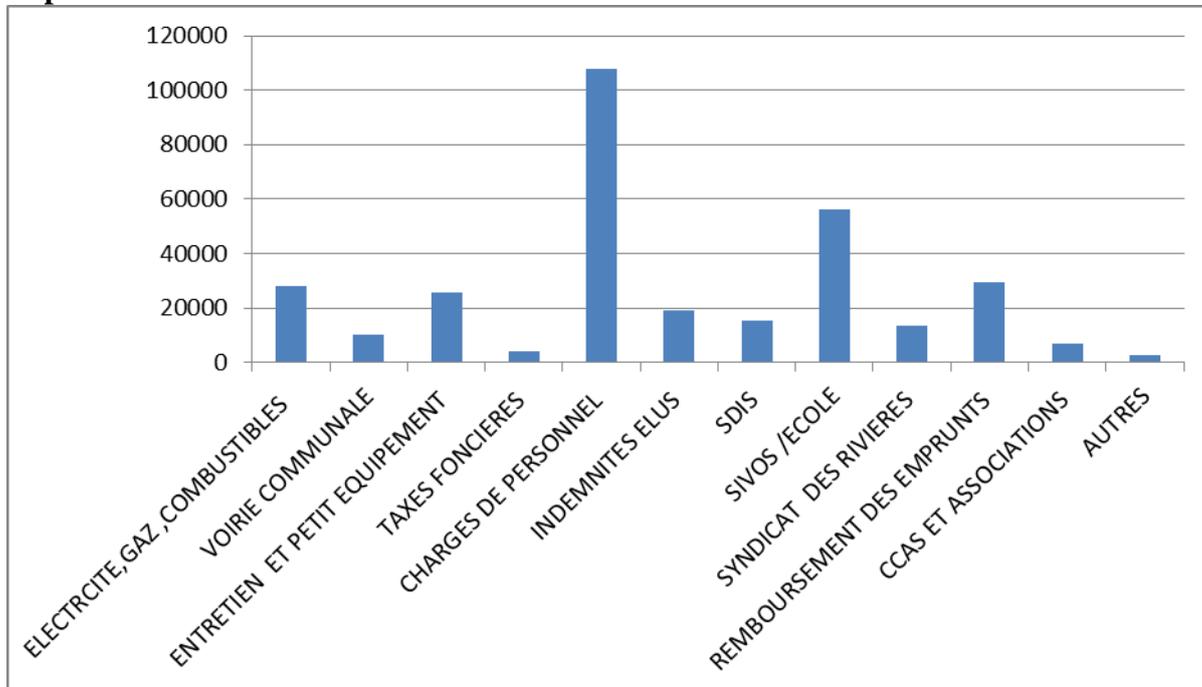
➤ Les associations

ASSOCIATION	PRESIDENT(E)
Amicale des anciens élèves	Mme Josette Combette
Amicale des sapeurs- pompiers	Mr Thimotée Sellier
Cantine scolaire	Mme Magali Pernot
Club « les amis réunis »	Mme Germaine Humbert
Football « amicale sportive »	Mr Jérôme Dhivert
Société de chasse « la Diane »	Mr Jean Christophe Bonin

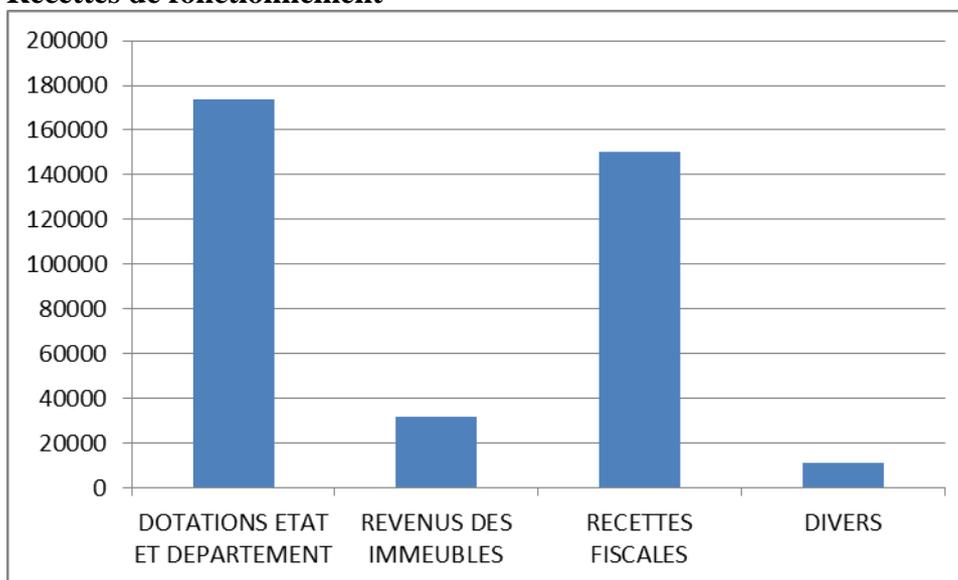
QUELQUES ELEMENTS PRINCIPAUX DU FONCTIONNEMENT *



Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



* Tableaux réalisés d'après les comptes 2013.

Les chiffres définitifs du compte de résultat 2014 seront disponibles et communiqués début 2015.

Un site internet est en cours d'élaboration, nous ne manquerons pas de communiquer sur sa mise en ligne.